





TRAVAILLER SUR PYLÔNES ET REMONTÉES MÉCANIQUES

POUR QUI?

Personnels exposés à un risque de chute et amenés à utiliser un Équipement de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur sur des structures métalliques de type pylônes ou remontées mécaniques.

PRÉREQUIS

• **Certificat médical** de non contre-indication au travail en hauteur et au port d'un harnais avec suspension prolongée.

COMPÉTENCES VISÉES - OBJECTIFS

- Se repérer en matière de réglementation des Travaux en Hauteur;
- Connaître les risques liés aux Travaux en Hauteur;
- Reconnaître les différents EPC (Équipements de Protection Collective) et EPI (Équipements de Protection Individuelle) antichute, les dispositifs d'ancrage;
- **Utiliser les EPI antichute adaptés** pour accéder en sécurité à un poste de travail;
- Utiliser les EPI antichute adaptés pour créer un poste de travail;
- Comprendre la chute et ses effets;
- S'assurer du bon état de ses EPI contre les chutes de hauteur avant, pendant et après l'utilisation ;
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires;
- Intervenir en cas d'incident ou d'accident en hauteur sur un équipier en difficulté dans son harnais.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Alternance d'apports théoriques et pratiques (30/70) avec mises en situation pratique et évaluation continue ;
- Partage d'expériences entre le formateur et les participants;
- **QCM** (partie théorique) **+ Évaluation sommative** (partie pratique) en cours de formation.

Durée

1 jour (07 heures)

Conditions d'accès

Entretien téléphonique Dossier d'inscription

Tarif

330 € HT

Possibilité de créer des sessions en intra : nous consulter

Suite de parcours

Recyclage préconisé:

Tous les 2 à 3 ans



www.formacan.fr





